

INDICE DES FRAIS DE CAPITAUX

APPLICATION DE L'INDICE DES FRAIS DE CAPITAUX

L'indice des frais de capitaux est utilisé pour le calcul des variations de prix dues au renchérissement pour les prestations des entreprises générales et des entreprises totales à partir de la 6^{ème} année civile révolue suivant la date de référence selon la norme contractuelle SIA 125.

L'indice des frais de capitaux est appliqué dans le formulaire SIA 1021/3, sous Sp/Cat (frais liés à la nature des travaux), calcul de l'indice spécifique d'ouvrage.

Sa prise en compte est définie dans le règlement SIA 121, édition 2003, chiffre 3 7.

Normalement, l'indice des résultats de la construction de bâtiments administratifs Suisse, s'applique tant à la construction de bâtiments qu'aux travaux du génie civil.

Il est conseillé d'utiliser les indices du tableau ci-dessous comme suit:

- L'indice du mois d'avril pour les décomptes de prestations des mois de mai à octobre
- L'indice du mois d'octobre pour les décomptes de prestations des mois de novembre à avril

CFC 524 financement à partir du début des travaux

Résultats de la construction de bâtiments administratifs

Base octobre 2015 = 100 (rangée supérieure) ; Base octobre 2020 = 100 (rangée inférieure)

CFC N°	Poste de dépenses	Pondération	avril 2020	octobre 2020	avril 2021	octobre 2021	avril 2022	octobre 2022	avril 2023	octobre 2023	avril 2024	octobre 2024	avril 2025	Variation par rapport à	
														période préc.	année préc.
Suisse 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	95.5 100.3	95.2 100.0	100.2	97.1	95.5	101.4	102.4	112.1	111.4	110.6	109.7	-0.8%	-1.5%
Suisse orientale (AI, AR, GL, GR, SG, SH, TG) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	96.1 102.0	94.2 100.0	102.1	100.9	99.2	104.1	107.1	114.1	112.6	111.8	113.0	1.1%	0.4%
Suisse du Nord-Ouest (AG, BL, BS) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	97.1 100.0	97.1 100.0	100.0	96.6	95.1	101.6	103.0	111.5	109.8	108.1	106.7	-1.3%	-2.8%
Zurich (ZH) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	96.2 100.0	96.2 100.0	100.0	95.2	93.3	100.4	100.3	112.8	111.7	111.7	111.7	0.0%	0.0%
Suisse centrale (LU, NW, OW, SZ, UR, ZG) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	88.9 100.0	88.9 100.0	99.0	96.6	99.1	103.1	109.8	119.8	121.7	118.3	114.0	-3.6%	-6.3%
Espace Mittelland (BE, FR, JU, NE, SO) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	93.8 100.0	93.8 100.0	100.0	99.6	101.1	106.0	100.0	113.8	116.8	110.3	104.5	-5.3%	-10.5%
Tessin (TI) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	93.9 100.0	93.9 100.0	100.0	94.1	92.0	99.0	100.6	113.1	110.7	111.5	111.5	0.0%	0.7%
Région lémanique (GE, VD, VS) 54	Financement à partir du début des travaux	0.0680	96.3 100.0	96.3 100.0	100.0	96.9	93.8	99.1	102.3	109.0	107.5	109.3	109.6	0.3%	2.0%

Berne, le 27 juin 2025

Membres de la KBOB

OFCL, armasuisse, domaine EPF, OFROU, OFT, DTAP, ACS, UVS

KBOB

Fellerstrasse 21, 3003 Berne, Suisse

kbob@bbl.admin.ch

www.kbob.admin.ch